



Juin-Juillet 2026

## RÉFÉRENDUM « QUALITÉ DE VIE ET CONDITIONS DE TRAVAIL » : DU 7 AU 9 JUILLET 2026

# L'IA NOUS AIDE, L'ACCORD NOUS PROTÈGE

L'IA s'installe dans nos métiers et, souvent, **elle nous aide vraiment** : du temps gagné, des erreurs détectées, des tâches répétitives en moins. Mais elle transforme aussi notre travail, notre charge, et **parfois décide à notre place**. L'article 11 du projet d'accord QVCT fait entrer l'IA dans le champ des conditions de travail, **avec des garanties concrètes, pas seulement des principes**.

## UN OUTIL VRAIMENT UTILE CHAQUE JOUR

- **Du temps, moins d'erreurs** — Détection des erreurs, gains de temps sur certaines tâches, corvées répétitives allégées : l'accord **reconnait noir sur blanc** que l'IA peut renforcer l'efficacité et la qualité de service.
- **Mieux servir les clients** — Personnalisation des produits et des services : bien utilisée, l'IA est **un appui réel** dans nos métiers, pas une menace par principe. À condition, toutefois, qu'elle devienne vite **bien moins énergivore**, car aucun gain de productivité ne justifie de rendre la planète moins vivable.
- **Un progrès, si l'emploi suit** — L'IA sera une vraie chance à condition également qu'elle crée, au total, **plus d'emplois qu'elle n'en supprime**. Le maintien de l'employabilité des salariés est par ailleurs un incontournable.
- **Une compétence d'avenir** — L'accord prévoit la **généralisation** des formations et un accompagnement spécifique pour les utilisateurs au quotidien, pour faire de l'IA un atout maîtrisé.

**L'IA peut nous faciliter le travail si elle reste à notre service.**

## DES GARDE-FOUS NÉCESSAIRES

- **Le droit d'alerte de vos élus** : vos représentants peuvent signaler tout incident lié à un outil d'IA sur les conditions de travail. Un **dialogue avec la direction est alors enclenché**.
- **La transparence imposée** : Orange doit vous expliquer ce qui change et ce qui ne change pas, comment l'IA élabore ses réponses, et **à quoi elle sert**, y compris si elle mesure votre performance.
- **Votre jugement protégé** : formation pour toutes et tous, maintien des compétences clés (*même en cas de panne*) pour prévenir la « **dette cognitive\*** » et garder la main humaine sur les décisions.
- **Pas de décisions biaisées** : Orange s'engage à prévenir les biais (*genre, sociaux, culturels*) dans les algorithmes, à respecter le RGPD et l'IA Act.

**Profiter de l'IA sans la subir : c'est ce que cet accord rend possible. Salariés des filiales ou de la maison mère, votez OUI.**

\* La « dette cognitive » désigne l'affaiblissement progressif des capacités intellectuelles d'un individu ou d'un collectif lorsqu'il délègue de façon répétée certaines tâches mentales à une IA.